



## Rapport du maire sur la situation financière

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente aujourd'hui le rapport sur la situation financière de notre Municipalité, tel que le prévoit le Code municipal à l'article 955 et la loi sur le traitement des élus municipaux à son article 11.

L'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2013, a généré des revenus pour la Municipalité de 5 790 264 \$ alors que les charges de fonctionnement s'élevaient à 3 443 233 \$, ce qui a amené à un excédent de l'exercice de 2 347 031 \$. Ce montant semble très élevé mais en fait il s'agit en grande majorité de transferts du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, de la taxe sur l'essence Canada-Québec et du transfert de l'église du secteur Luceville.

En réalité, notre excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales a été de 292 762 \$.

À la fin de l'exercice financier 2013, la dette à long terme de la Municipalité était de 5 876 700 \$.

La charge de cette dette à long terme se répartit comme suit :

1.	Pour l'ensemble des contribuables de la Municipalité	2 284 060 \$
2.	Pour une partie des contribuables de la Municipalité	2 131 119 \$
3.	Dû par le gouvernement du Québec	1 461 521 \$

Le pourcentage de la dette représente 2,2 % de la richesse foncière uniformisée de la municipalité de Sainte-Luce qui est de 270 175 400 \$.

En 2013, le remboursement de la dette à long terme était de 511 831 \$, alors que les frais de financement étaient de l'ordre de 176 376 \$.

Pour ce qui est de l'exercice financier 2014, nous évaluons être en mesure de dégager un petit excédent sur les activités de fonctionnement.

En 2014, plusieurs projets importants ont été mis de l'avant :

- Pavage de la rue du Boisé;
- Construction de puisards pour le drainage de la route du Fleuve;
- Rénovation des 3 parcs pour la petite enfance;
- Achat d'un souffleur à neige;
- Aménagement de la place de l'Empress of Ireland;
- Recharge de la plage de l'Anse-aux-Coques.

Pour 2015, quelques projets majeurs retiennent notre attention :

1. Réfection de la rue St-Alphonse (route 298) et de la rue St-Pierre Est. Ce projet aurait dû se réaliser depuis plusieurs années, mais à cause des restrictions budgétaires du gouvernement du Québec, il n'a pu se réaliser. Nous espérons que 2015 sera la bonne année.
2. Reconstruction du Pavillon des loisirs du secteur Luceville. Ce projet se réalisera grâce à des subventions de l'ordre de 235 000 \$ des gouvernements du Québec et du Canada.
3. Poursuite du dossier de la route 132 Ouest, en ce qui a trait au remplacement de la conduite d'aqueduc et la construction d'une conduite d'égout domestique. Le retour sur la taxe d'essence Canada-Québec (TECQ) ayant été remis de l'avant, nous sommes confiants de pouvoir réaliser ces travaux.
4. Le poste de chloration du secteur Sainte-Luce qui doit être reconstruit, toujours avec les argents du TECQ.

Dans les semaines qui viennent, nous procéderons à l'élaboration du budget pour l'année 2015. Encore une fois, nous entreprenons cet exercice dans l'esprit de maintenir votre compte de taxes au plus bas niveau possible, tout en s'assurant d'une prestation de services adéquate.

Vous comprendrez qu'avec toutes les compressions qu'impose le gouvernement du Québec aux municipalités, que cet exercice ne sera pas facile.

Pendant cet exercice budgétaire, nous analyserons et ferons la mise en jour du programme triennal des dépenses en immobilisation. Évidemment, tous les projets subventionnés en infrastructures seront priorisés.

Comme le prévoit l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération attribuée aux membres du conseil municipal en 2014:

- Le salaire du maire est fixé à 12 399,60 \$ par année;
- Le salaire de chaque conseiller est fixé à 4 133,16 \$ par année;
- Une allocation de dépenses au montant de 6 199,80 \$ par année est allouée au maire et une de 2 066,64 \$ par année pour les conseillers.

En 2014, comme membre du conseil de la MRC de La Mitis, le maire reçoit un salaire de 2 812,24 \$ et une allocation de dépenses de 1 406,12 \$.

Je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus durant la dernière année, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période, avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

#### **LISTE DES CONTRATS**

- Bouchard Ford	69 495,49 \$
- Construction BCK inc.	28 200,49 \$
- Dessau inc.	57 047,11 \$
- Les Entreprises Claveau Itée	459 148,46 \$
- Les Excavations Léon Chouinard	324 833,49 \$
- Exploitation Jaffa inc.	83 571,62 \$
- Financière Banque Nationale	46 186,05 \$
- Gestion A.J. (2003) inc.	240 300,22 \$
- Groupe Ultima	57 508,00 \$
- Groupe Gaz-O-Bar inc.	42 797,36 \$
- Hydro-Québec	39 801,38 \$
- Les Entreprises Mont-Sterling inc.	40 986,60 \$
- Roche Itée	76 523,39 \$
- SSQ Société d'assurance-vie inc.	32 255,90 \$
- Terre-Eau inc.	41 524,26 \$

Enfin, vous trouverez ci-bas un tableau regroupant les différents règlements d'emprunt de la Municipalité, au 31 décembre 2013.

**SERVICE DE LA DETTE**  
**RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ET EMPRUNTS À LONG TERME**

	No de régl.	Objet du règlement	Année d'émission	Terme en années	Solde au 31-12-13
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	358-93	Réhabilitation aqueduc / Route 132	1994	20	15 000 \$
	389-97	Construction égout / bassins aérés	1998	20	333 800 \$
	392-98	Construction égout / bassins aérés	1999	20	860 800 \$
	R-2002-27	Approvisionnement et traitement eau	2005	10	23 300 \$
	R-2003-33	Parc industriel	2005	20	8 500 \$
	R-2003-36	Égout Luc Babin	2005	20	10 500 \$
	R-2003-37	Côte de l'Anse / Route 298 / rue des Villas	2004	20	114 400 \$
	R-2003-38	Aqueduc Rang 2 Est	2005	20	13 900 \$
	R-2003-40	Égout Route 132 Ouest	2004	20	47 200 \$
	R-2004-53	Aqueduc / pavage	2006	15	59 400 \$
	R-2005-59	Pavage rues Eudore-Allard / Côté / Coquillages	2006	10	40 500 \$
	R-2006-70	Camions incendie	2008	10	178 500 \$
	R-2006-71	Pérennité - Étangs aérées (secteur Luceville)	2008	15	111 100 \$
	R-2006-71	Pérennité - Étangs aérées (secteur Luceville)	2011	15	123 600 \$
	R-2009-121	Aqueduc Fleuve Ouest	2010	20	150 400 \$
	R-2010-129	Pavage 3e rang ouest	2011	10	98 100 \$
	R-2010-135	Rue Lucia-Fréchette	2011	10	67 900 \$
	R-2010-136	Réfection installations sportives	2011	10	47 900 \$
	R-2010-137	Rue St-Elzéar/St-Charles	2011	20	286 400 \$
	R-2010-137	Rue St-Elzéar/St-Charles	2012	20	36 500 \$
	R-2010-138	Ingénieurs aqueduc 132 est	2012	20	92 600 \$
	R-2011-151	Achat de machinerie	2012	10	558 400 \$
	R-2011-152	Achat d'un bâtiment	2012	20	454 500 \$
	R-2011-153	Infrastructures Aqueduc 132 est	2012	20	1 304 100 \$
	R-2011-153	Infrastructures Aqueduc 132 est	2013	20	30 764 \$
	R-2011-154	Développement rue Caron	2012	5	412 900 \$
	R-2011-155	Déficit 2010 Grandes Marées	2012	5	82 500 \$
	R-2012-166	Système de déphosphatation	2013	20	187 229 \$
	R-2012-167	Rue Des Coquillages - Phase 2	2013	20	70 007 \$
DLT	Contrat	Acquisition de terrain - Jean-Eudes Caron	2010	4	11 000 \$
		Acquisition de terrain - Succession Jacques Bouchard	2013		45 000 \$
	<b>Total</b>				<b>5 876 700 \$</b>

Ce rapport sera publié dans la prochaine édition du Coquesillon.

Paul-Eugène Gagnon, maire